








Consignes de sécurité

- ❖ L'accès à la zone est réservé pour un 2 camions maximum.
- ❖ Interdiction de vider en même temps qu'un autre véhicule. Pour cela, une zone d'attente est présente.
- ❖ Priorité au camion accédant à la zone de vidage.
- ❖ Le chauffeur du camion doit impérativement **se tenir à 2 mètres au minimum en retrait du bord de la verse**. Pour cela, un cordon de déblais est laissé systématiquement comme butée de sécurité.
- ❖ Interdiction de nettoyer les bennes en position levée après déchargement (risque d'écrasement / encastrement par la porte battante).
- ❖ Interdiction de rouler sur les merlons de protection des pistes

-  Merlon de protection
-  Attention : risque de renversement
-  Panneau de rappel des consignes de sécurité
-  Emplacement de déverse
-  Butée de sécurité (cordon de déblais)

Equipements de Protection Individuels obligatoires sur le site

